

**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2022
COMPTE-RENDU SUCCINCT
AFFICHÉ LE 28 AVRIL 2022**

Le vingt-cinq avril deux mil vingt-deux à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de **Fabrice DALINO, maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date d'envoi de la convocation : 08 avril 2022

PRESENTS :

Les Adjoints au Maire :

Mesdames FAUCHOUX – HERITAGE – LE GUELLEC – RICHOUX.

Messieurs BERTRAND – BOURGOGNON – GUILLOUET.

Les Conseillers municipaux :

Mesdames ANDRIMANDIMBY – BIRLOUET – CANOVAS – CHAUVIN – HUET – LE PALLEC – METENS – PELLETIER – SAUVÉE.

Messieurs ANDRIMANDIMBY – DUFFE – FIERDEHAICHE – GAUTHIER – LE BRAS – PARTHENAY – THIRION – TILLARD.

PROCURATIONS :

MME DAVID a donné procuration à M. TILLARD,

M. DESSAUGE a donné procuration à MME LE PALLEC,

MME LE BAIL-POUTREL a donné procuration à MME LE GUELLEC,

M. NEDELEC a donné procuration à MME BIRLOUET.

SECRETAIRE: M. PARTHENAY

N°	RAPPORTEUR	OBJET	VOTES
DEVELOPPEMENT URBAIN			
22-47	M. GUILLOUËT / M. BOURGOGNON	MAISON DE SANTE PROFESSIONNELLE (MSP) - VENTE EN L'ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT (VEFA)	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - AUTORISE le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition en VEFA des 218,75 m ² « secs » des locaux de la Ville mis à disposition de la MSP.

**Fabrice DALINO,
Maire.**

